Département du Bas-Rhin
Canton de Bouxwiller
Commune de Schwindratzheim

ARRETE MUNICIPAL N° ARR-070-2026

portant réglementation temporaire du stationnement à SCHWINDRATZHEIM

Le Maire de la commune de SCHWINDRATZHEIM,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2212-2, L.2213-1, L.2213-5, L2512-13 et R.2213-1 ;

Vu le Code de la Route, notamment ses articles R.411-5 et R.411-8;

Vu le Code de la Voirie Routière;

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière, ensemble les textes qui l'ont modifié et complété;

Vu l'organisation d'un parcours avec lampions le 19.11.2026 pour la Saint Martin par l'école primaire à SCHWINDRATZHEIM,

Considérant que pour la sécurité de cette manifestation, il y a lieu de réglementer le stationnement des véhicules, dans la rue de la Zorn entre n° 16 et le n°25 ,

ARRETE :

Article 1 : Le stationnement est interdit dans la rue de la Zorn entre n° 16 et le n°25 à SCHWINDRATZHEIM

le 19.11.2026 entre 8h et 17h

Article 2: La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière (huitième partie) sera mise en place par la commune de Schwindratzheim.

Article 3: Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue à l'article2 ci-dessus.

Article 4 : Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Article 5: Le Maire de Schwindratzheim est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles et dont ampliation sera adressée au :

- Directeur du Service d'Incendie et de Secours à Strasbourg (SIS) ;
- Le Responsable du CEI de la CEA à Hochfelden ;
- Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Hochfelden.

Fait à SCHWINDRATZHEIM, le 6 novembre 2026
Pour le Maire,
L'adjointe déléguée
Véronique ERNEWEIN

Certifié exécutoire par le Maire
compte-tenu de la publication et
de la mise en ligne le 06/11/2026

MAIRIE DE SCHWINDRATZHEIM (67)